

PROJET LEADER 2014-2020

de l'association Pôle Santé des Bastides

1 - Présentation de l'association :

Le Pôle Santé des Bastides (PSB) est le nom d'une association loi 1901 créée par des professionnels et des usagers de soins pour structurer, pérenniser et développer une offre de soins, médicaux et paramédicaux, en danger de désertification autour du village de Saint-Justin, situé dans le nord-est du département des Landes.

Ses Statuts sont accessibles ici (<https://drive.google.com/open?id=0B6ouRvGsEYUacy1aLThNRUVTTzQ>) et imposent à chaque professionnel de s'engager dans un véritable projet de soin concrétisé dans une charte (<https://drive.google.com/open?id=0B6ouRvGsEYUacWtFQTYtRndZSmc>).

Cette association est actuellement composée d'une trentaine de membres, dont 11 professionnels de soins (3 médecins, 5 infirmier(e)s, 1 psychologue, 1 ostéopathe, 1 podologue) et 19 usagers de soins. Son conseil d'administration est actuellement composé de 5 professionnels et de 1 usager de soin.

Ses ressources proviennent des cotisations de ses adhérents (30€ par professionnels de soin et 10€ par usager), d'une subvention de 500 € versée annuellement par la mairie de Saint-Justin et de redevances prélevées proportionnellement à leur activité aux professionnels pour subvenir aux frais de la mise en commun de leurs activités (frais de communication, de téléphonie, d'entretien, etc). Dès sa création, et n'étant pas à l'époque éligible au programme européen LEADER, l'association a fait le choix de contracter un emprunt de 9000€ pour installer la mise en réseaux externes (standard téléphonique et lignes numéris) et internes (équipement informatique des 6 bureaux) de la structure qui l'accueille et qui, par habitude, a fini par porter le même nom que l'association. Cette structure, propriété privée d'une société civile immobilière de laquelle chaque professionnel de soin est locataire, va devenir courant mars 2016 propriété publique de la mairie de Saint-Justin, ce qui permettra la reconnaissance publique de son existence sur les cartes sanitaires de l'ARS (http://www.ars.aquitaine.-sante.fr/fileadmin/AQUITAINE/telecharger/04_PS_Struct_sante/404_Soins_1er_recours/404_07_MSP/Carte_MSP_ZonageSROS_R72_2015_03_01.pdf).

2 - Les projets :

Dans le cadre de son objet associatif, le Pôle Santé des Bastides étudie actuellement deux projets :

- création d'un site internet pour améliorer l'information et la communication entre ses membres et avec le reste de la population.
- budgetisation d'un vrai secrétariat actuellement assurée individuellement par chaque professionnel (télésecrétariat pour les médecins, répondants téléphoniques pour les paramédicaux et accès portables directs pour les infirmiers).

Le Pôle Santé des Bastides souhaite donc mettre en place un site internet interactif et collaboratif :

- **au service des usagers de soins et des patients** pour une meilleure connaissance des professionnels qui travaillent au sein de l'association, de leur disponibilité, de leurs grilles tarifaires, de leur compétence et de leur mode de formation mais également pour un accès simple et facile à des informations utiles et pratiques (numéro de téléphones, correspondants, agendas en ligne, actions sanitaires préventives ou sociales (vaccinations, dépistages, addictions, etc). Ce site serait donc à la fois la vitrine et le lieu d'information de l'offre de soin locale.
- **au service des adhérents** eux mêmes, professionnels de soins ou non pour communiquer entre eux dans le cadre de l'action associative (échanges entre membres du conseil d'administration, du bureau ou avec les usagers adhérents) et, en ce qui concerne les professionnels de soin, pour communiquer avec confrères et pairs dans un espace sécurisé pour partager des procédures, des référentiels, des annuaires, des outils de concertation. Ce site serait un véritable outil de travail partagé entre les professionnels qui exercent en milieu rural.

Le groupe d'intérêt public Télé Santé Aquitaine (TSA) (<http://www.tsa-esante.fr>) fédère et accompagne depuis bientôt plus de 10 ans les acteurs du secteur de la santé pour les aider à développer leurs projets.

Ainsi, son groupement de coopération sanitaire (GSE) propose la création de sites collaboratifs correspondant aux attentes et aux besoins d'une association comme la notre (<https://www.prosante-aquitaine.fr/service/sites-collaboratifs/presentation>). Nous aimerions concrétiser ce projet cette année 2016 mais cela représente un coût relativement important pour notre association (1000 € environ de frais d'adhésion est exigé : <http://www.tsa-esante.fr/le-gcs/comment-devenir-membre>).

A noter que dans le cadre de notre projet associatif, nous connaissons déjà bien TSA pour avoir été l'un des premiers testeurs du projet PAACO (<http://www.tsa-esante.fr/projets/paaco>), plateforme d'échanges et de coordination de soins mobiles (smarphones) entre professionnels de santé (essentiellement infirmiers et médecins) autour de patients pris en charges à domicile pour des pathologies plus ou moins lourdes.

Le Pôle Santé des Bastides souhaite aussi améliorer la coordination de l'organisation des soins par une meilleure communication entre soignants et soignés et une meilleure délégation des tâches non soignantes grâce à un véritable secrétariat sur place, prévu dès l'origine dans la structure par un accueil dédié, un standard en attente et un poste information en réseau avec les 6 bureaux. Accueillir les patients, réguler leurs demandes, gérer les rendez vous, faciliter les nombreuses tâches administratives qui alourdissent souvent les temps de soin, améliorer la coordination et l'échange entre chaque professionnel, autant d'atouts à mettre dans un poste physique sur place, mais dont le coût estimé ne peut toujours pas être supporté actuellement par les seuls professionnels ou une association qui supporte déjà, dans le cadre du CEA (<http://www.cea.urssaf.fr>), l'emploi d'une femme de ménage pour entretenir ses locaux, et n'a aucune autre reconnaissance ou aide publique que celle de la commune auprès de laquelle elle est enregistrée.

Un secrétariat optimisé de 48 h par semaine (9h-13h et 14h-19h les LMMJV + 9h-12h les S) coûte environ 45000€ par an (48 heures x 52 semaines x 12 € de l'heure + 48x52x12/2). Entre télésecrétariat et chèque emploi service pour l'entretien, seul 12 000€ environ sont disponibles de manière pérenne pour budgétiser ce poste.

Nous sollicitons donc l'elligibilité au programme LEADER du territoire Haute Lande Armagnac dont nous dépendons et pour lequel, à travers l'originalité de notre association cogérée par des professionnels et des usagers de soins, nous tentons de pérenniser voire de réinventer une offre de service déficiente localement.

Saint-Justin, le 05 02 2016

Thierry GOURGUES
Président du Pôle Santé des Bastides

1, Impasse des Allées
40240 SAINT JUSTIN
Tel : 05 58 44 80 68
contact@polesantedebastides.fr